

**Point 04**: Ouverture des commerces le dimanche en 2021

**Intervention : Nathalie BLIN (Nantes)**

Madame la présidente, chers collègues,

En quelques six années, le droit au repos dominical, comme d'autres conquêtes sociales, ont été fortement érodés dans notre pays. Le territoire métropolitain n'est pas épargné par cette grande marche en arrière, un retour des valeurs capitalistes et des méthodes d'exploitation du XIXe siècle. L'exploitation à outrance de l'homme par l'homme s'appelle désormais flexisécurité par le manager de la start-up nation en fait, où seul le grand actionariat privé est réellement en sécurité.

Même si la position des élus communiste sur le travail du dimanche a été maintes fois répétée dans cette assemblée, je vais de nouveau la rappeler, au moins pour les nouveaux élus métropolitains. Car si nous ne doutons pas de la volonté exprimée dans ce vœu d'éviter une généralisation des ouvertures dominicales, force est de constater que les inquiétudes exprimées de longue date par le Groupe communiste sont aujourd'hui une réalité pour de trop nombreuses familles, de trop nombreux amis, pour les activités associatives des salariés concernés.

Ainsi, les employés de certains commerces sont passés de zéro dimanche travaillé en 2013 à six cette année : trois dimanches du maire au titre du vœu métropolitain de 2019, et trois dimanches de plus accordés par le préfet de Loire-Atlantique dans certaines de nos communes. Rappelons que le Code du travail modifié par la loi Macron confère aux maires le pouvoir de supprimer le repos dominical des salariés du commerce de détail dans la limite de 12 dimanches par an. Maintenant, on parle d'aller jusqu'à 18.

Le dimanche devrait pourtant rester un jour commun pour renforcer les liens sociaux, qu'ils soient personnels, familiaux ou associatifs. De dérogation en dérogation, nous assistons à la construction d'une société toujours plus consumériste, alors que nous la désirons plus durable. Cette contradiction, les maires de l'agglomération pourraient la résoudre en remettant à plat le vote de ce vœu qui aujourd'hui ne fait plus sens et pour lequel nous nous exprimerons contre.

Je vous remercie de votre attention.